

SPECTACLES



LULU HUGHES
et ses invités (Rick Hughes)

samedi
22 sept 20 h
GRATUIT

dimanche 23 sept
10 h à 16 h
5^{ème} édition

GRATUIT VENEZ DÉGUSTER

Foire Gourmande

**DÉGUSTATION
DES MEILLEURS PRODUITS
DU TERROIR LOCAL**

LIEU : 1281 CHEMIN DU LAC-SUPÉRIEUR HALTE ROUTIÈRE

Lac-Supérieur

Vous êtes intéressé à participer en tant qu'exposants!

Communiquer avec Sophie Sigouin

819-681-3370 poste 1510

GRAND SUCCÈS DE LA FÊTE DES VOISINS 2018!

L'édition 2018 a été un vrai succès! Sous une belle journée ensoleillée, elle a attiré plus de 425 personnes qui ont pu profiter des nombreux kiosques de services offert dans la région, de la vente-débaras, l'animation pour jeunes...

Les pompiers nous ont donné l'occasion de visiter leur camion.

Les enfants ont eu la chance d'avoir des sculptures de ballons et du maquillage.

Nouveau duo de la région! Patrick Nicol nous a fait plusieurs tours de magie incroyables et de très belles photos! Accompagné de Mylène qui a fait une superbe toile sous nos yeux.

Les amis des deux lacs en ont profité pour jouer à la pétanque.

La fédération de Pickleball était parmi nous afin de nous faire découvrir ce merveilleux sport.

Un gros MERCI tout spécial à tous les bénévoles qui ont rendu possible cette belle journée offerte à tous les citoyens de la région!

Nous tenons à souligner que madame Isabelle Lussier a remis ses profits au Comité des loisirs et monsieur Bruno Krivak du restaurant Le Rustique a remis ses profits à la maison des jeunes de Mont-Tremblant. Nous les remercions grandement de leur générosité et leur implication !

Nous serons au rendez-vous l'an prochain au premier samedi du mois de juin. Au plaisir de vous y voir!



PISCINE

22 juin au 19 août
25-26 août et 1er et 2 septembre

LUNDI	Camp de jour	10h à 12h
	Bain libre	13h à 18h
	Aquaforme 5\$	18h à 19h
MARDI	Camp de jour	10h à 12h
	Bain libre	13h à 19h
MERCREDI	Camp de jour	10h à 12h
	Bain libre	13h à 18h
	Aquaforme 5\$	18h à 19h
JEUDI	Camp de jour	10h à 12h
	Bain libre	13h à 19h
VENDREDI	Camp de jour	10h à 12h
	Bain libre	13h à 19h
SAMEDI	Bain libre	13h à 19h
DIMANCHE	Bain libre	13h à 19h

L'accès à la piscine municipale est réservé aux citoyens de Lac-Supérieur
Preuve d'adresse obligatoire à l'entrée

COURS D'AQUAFORME

Venez bouger dans l'eau avec nous pour garder la forme tout en vous rafraîchissant!!!

Lundi et mercredi
18h à 19h
du 27 juin au 17 août
5\$/chaque cours

Pour former un groupe, nous avons besoin d'un minimum de 5 personnes



REMERCIEMENT COMITÉ DES LOISIRS

Nous tenons à remercier notre extraordinaire comité des loisirs pour leur collaboration! Ce comité est composé de citoyens bénévoles: Jocelyne Gauthier, Carmen Desjardins, Colette Cantin et Brigitte Bourgon. Ainsi que la conseillère Nancy Deschênes.

Supportés par notre nouvelle directrice du service des loisirs, culture et vie communautaire, Sophie Sigouin.

Parc des Groseilles

Lieu: prendre le chemin David, entre les chemins des Groseilles et des Pommiers

La municipalité est très fière d'offrir depuis l'été 2017 ce superbe parc.

Lieu de rencontre pour les enfants et les familles avec terrain de soccer, modules de jeux, tables à pique-nique et sentier de vélo reliant chaque côté du parc

Veuillez noter que le soccer débute le 26 juin à 18h30.



Nouveauté cet été! Venez jouer au Pickleball !

Les mercredis à 19h30. À partir du 27 juin prochain.

Si vous êtes volontaires pour être responsables d'autres plages horaires, communiquez avec Sophie Sigouin 819-681-3370 poste 1510

Il s'agit d'un mélange de plusieurs sports dont le tennis, par ses mouvements, le badminton, pour les dimensions du terrain (20' x 44'), le tennis de table, pour la raquette à surface rigide et le racquetball, pour la dimension de la raquette. Le pickleball comporte de nombreux avantages. Il est beaucoup plus facile d'y jouer et est surtout moins exigeant pour les muscles et les articulations. Le pickleball peut être pratiqué par des personnes de tous les âges et est considéré par certains adeptes comme une **fontaine de jouvence**.

Le saviez-vous?

La municipalité offre à ces citoyens de :

- Rembourser la différence des frais de non-résident lorsque vous allez au complexe aquatique et à la patinoire de Mont-Tremblant.
- Rembourser la moitié de la carte annuelle du parc national du Mont-Tremblant
- Bouger et garder la forme en utilisant plusieurs modules d'exercices extérieurs gratuits mis à votre disposition dans le parc de la Halte municipale!